

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/11/2025

Référence
D2025_43

Objet de la délibération
Etude d'opportunité d'installation de vidéoprotection publique sur la commune de Tivernon

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	8	7

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi vingt-quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN Nathalie

MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MARTIN Joseph, MORGEAT Guillaume

Excusé(e-s) :

Absent(e-s) :

A été nommé(e) secrétaire : Mme DESFORGES Anne-Claire

Objet de la délibération : Etude d'opportunité d'installation de vidéoprotection publique sur la commune de Tivernon

Suite à la réunion d'information avec la Gendarmerie de Neuville aux Bois, le 29 août dernier, la commune étudie actuellement la mise en place de la vidéoprotection sur son territoire.

Sa mise en place comporterait plusieurs étapes :

- Le lancement d'une étude d'opportunité pour l'installation de la vidéoprotection avec ; notamment, la définition d'un plan global de couverture qui situe les sites stratégiques à couvrir ;
- L'obtention de l'autorisation préfectorale de mise en place ;
- Le choix des modalités administratives de mise en place ;
- L'achat du matériel de vidéoprotection avec possibilité de subventions ou la location longue durée du matériel avec option achat.

La commune peut bénéficier de l'accompagnement du référent sûreté du groupement de gendarmerie du Loiret.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 045-214503252-20250829-D2025_43-DE

- **APPROUVE**, le lancement d'une étude d'opportunité pour l'installation de la vidéoprotection.
- **SOLLICITE**, l'accompagnement de la gendarmerie et notamment du référent sûreté du groupement de gendarmerie du Loiret.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/10/2025
Delphine BRUCHET